## **CONTRAT DE LOCATION 2022**



			E		
TEL	MOBILE				
E MAIL					
Comment avez vous connu Esterel C	Caravaning?				
DATE ARRIVEE	à partir 13 heures - DATE	DEPART	avant 11 heures		
-Du	10/07 au 28/08/2022 : seuleme	nt du Dimanche à Dima	nche-		
■EMPLACEMENT IMPERIAL	■ EMPLACEMENT DELUX	E PRESTIGE	EMPLACEMENT MAXI		
■EMPLACEMENT ROYAL MAXI	EMPLACEMENT LUXE		EMPLACEMENT STANDARD		
EMPLACEMENT CONFORT	EMPLACEMENT PALAC	E DE LUXE			
noms et dates de naissance des per	sonnes dans la caravane ou le	e camping car (max. 6 p	ers.):		
1°		Date naissance			
2°	Date naissance				
3°		Date naissance			
4°		Date naissance			
5°		Date naissance			
6°		Date naissance			
nombre nombre type	<b>石以</b>	oui non possibilité d'une petite tente s	sur l'emplacement caravane/camping car		
	emaine + 50 € de caution à l'arrivée ne souhaite pas souscrire à l'assure		re pas la cotisation de 20 €		
	xm	X m	Xm		
Plaque Immatriculation voiture :		Dimensions Auvent comprise	Dimensions Auvent compris		
		Auvent 🔲 oui 🔲 r	non Simple essieu Double essieu		
ENGAGEMENT FERME pris aux CO donnée par le reçu de l'acompt	ONDITIONS GENERALES ci-contre, so e comportant le numéro de l'empl	us la seule réserve de l'ACC lacement loué. <u>Nous n'acc</u>	CEPTATION D'ESTEREL CARAVANING, eptons pas les chèques vacances.		
Je règle ma réservation pour un mo	ntant de€	par Carte Bancaire	Virement		
	. HOSTELLERIE PLEIN AIR AGAY C 43503269261 22 - FR76 1910 60				



## **COMMENT RESERVER?**

- L'OPTION: Nous vous recommandons de prendre une option par téléphone, par fax ou par e-mail. Elle est valable 10 jours, passé ce délai et sans réception de votre contrat de location accompagné de votre acompte, l'option sera automatiquement annulée.
- LA RESERVATION : La réservation est nominative, elle ne peut être cédée.

Dès la réception de votre contrat dûment complété, accompagné de votre acompte (180 €) et des frais de dossier (40 €, non déductible), par CB ou virement bancaire, nous vous enverrons la confirmation par écrit avec le numéro de l'emplacement attribué.

Votre séjour du 10/07 AU 28/08/2022 : les réservations se font à la semaine, du Dimanche au Dimanche,

Vous avez la possibilité de réserver via notre site Internet : www.esterel-caravaning.fr

- CHANGEMENT DE DATES: Tout changement de date entraîne obligatoirement le règlement des dates fixées au contrat signé.

## CONDITIONS DU CONTRAT DE LOCATION

pourrait être satisfait dans la limite des possibilités de la Direction.

1 - Le numéro de l'emplacement loué est déterminé par le reçu de l'acompte qui confirme également l'acceptation des dates, et rend parfait et définitif le contrat de location.

La présente location est faite pour la période ferme déterminée ci-contre de façon à garantir formellement le locataire, à charge pour lui de payer la totalité du loyer à son arrivée, déduction faite de l'acompte versé.

2 - l'assurance annulation : Nous vous recommandons de souscrire à une assurance annulation aux conditions définies ci dessous : la cotisation est de 20 € par séjour, elle est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Son montant s'ajoute à celui de votre acompte. -pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée au plus tard 3 jours après l'événement entraînant l'annulation. La liste complète des motifs couverts par la présente assurance est précisée ci dessous. Toute demande d'annulation doit être accompagnée de justificatifs précis et incontestables. -l'assurance annulation garantit le remboursement du montant déjà versé déduction faite des frais de dossier (40€) et de la cotisation d'assurance (20€) lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date d'arrivée à Esterel Caravaning, pour un évènement non connu ou imprévisible lors de la réservation. -les évènements couverts par l'assurance sont : -décès, accident corporel grave ou maladie grave de vous même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs. -licenciement économique de vous même ou de votre conjoint, -déménagement suite à une mutation professionnelle.

-dommages atteignant votre résidence principale suite à : incendie, dégâts des eaux, dégradation immobilière consécutive à vol ou vandalisme, tempête, catastrophes naturelles. Cette liste est exhaustive.

-l'assurance annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des évènements énumérés ci dessus se produisait pendant le séjour.

- 3 Le locataire s'engage à prendre possession de l'emplacement loué au jour fixé. A défaut, s'il n'a pas pris possession de cet emplacement 24 heures après le jour convenu pour son arrivée, la présente location est résiliée de plein droit sans aucune formalité à ses torts et griefs, et l'acompte versé est conservé par ESTEREL CARAVANING à titre de dommages et intérêts. ESTEREL CARAVANING pourra relouer l'emplacement dès l'expiration de ce délai. Les emplacements avec spa (Imperial, Palace de Luxe & Royal Maxi) doivent être loués pour 4 nuits minimum. A l'arrivée une caution sera demandée pour les emplacements 'Imperial', 'De luxe prestige', 'Palace de Luxe', 'Luxe' & 'Confort'. Cette caution sera rendue à la fin du séjour dès remise de la clef et après un état des lieux pour la propreté de l'emplacement et les équipements. 4 Dans le cas particulier où le locataire souhaiterait, à son arrivée, un autre emplacement que celui désigné par ESTEREL CARAVANING, il
- 5 Les emplacements aménagés comportent une prise de courant électrique de 16 A à 32 A, l'eau et l'égout (sanitaires communs au camp). Les emplacements privés, dits Luxe, Palace de luxe, De luxe prestige, Imperial comportent une salle d'eau particulière avec douche chaude, lavabo, WC, prise de courant électrique et évacuation des eaux usées, chauffage (16 A à 32 A).

6-Les prix sont déterminés chaque année pour la saison et comprennent les consommations d'eau, d'électricité, l'entrée à la piscine et aux jeux, les animations à l'exception de la location de VTI.

- 7 Pendant la haute saison, la location des emplacements se fait du Dimanche au Dimanche, le prix pour 2 personnes étant calculé à la semaine. La facture sera établie sur les dates fixées au contrat signé et la facture se paye à l'arrivée.
- 8 TOUS TYPES DE BARBECUES SONT STRICTEMENT INTERDITS AINSI QUE TOUTE AUTRE FORME DE CUISINE EXTERIEURE.
- 9 6 personnes maximum par emplacement : Pour des raisons d'autorisations administratives et de confort, le nombre de personnes par emplacement est limité à 6.

Les animaux domestiques sont admis et doivent être tenus en laisse. Leurs propriétaires ont l'obligation de ramasser les déjections canines. 10 - Le locataire et ses accompagnants s'engagent à respecter le règlement intérieur figurant dans le livret d'accueil du Caravaning remis lors de l'arrivée.

11 - WIFI : Le Wifi est gratuit mais Esterel Caravaning n'est pas responsable du fonctionnement du réseau et du débit de connexion.

12 - Conformément à la législation, les board shorts et les shorts sont interdits à la piscine.

13-MEDIATEUR: « En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris - CCI de Paris) : www.cmap.fr consommation@cmap.fr 39, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS Téléphone : 01 44 11 95 40

J'ai pris connaissance	des conditions	de location et	les ai acceptées.
Date:	Sianature		